

Compte rendu de la réunion du groupe de travail PSEA du 20 février

Présences : OXFAM, HCR, ACF, COOPI, OIM, ACHDR

1. suivi des points d'action de la réunion du 17 janvier

Point	Responsable	Suivi
Le suivi avec les membres PSEA pour mettre à jour la liste de signataires et la liste des unités d'investigation.	OIM	En cours
Le groupe de travail se met d'accord de proposer que la ligne verte soit utilisée par les acteurs.	PAM	Fait
Le formulaire standard de plainte à partager.	OIM	Fait
Se renseigner sur les prix et la radio communautaire	OIM	fait
Emettre une déclaration commune pour s'engager à nouveau selon le bulletin du SG	UNICEF	En cours

2. Procédure opérationnelle standards (SOP)

La procédure opérationnelle standard (SOP), qui a été validée par la HCT, a contribué à la signature des chefs d'agence dont quatre (4) agences n'ont pas encore signé, il a été rappelé aux membres du groupe de travail sur l'engagement des ONGs qui s'intéressent à la signature du document validé de se manifester pour leur participation.

Point d'action : Relayer l'information aux chefs d'agence et ONGs pour la signature de SOP

Dans le cadre de sa coordination, il y a eu des échanges lors de la réunion HCT sur le guide PSEA à l'absence du Coordonnateur, qui est en cours en termes de capacité spécifique.

Le PAM est disposé à ouvrir la ligne verte mais avec des conditions, l'idée c'est d'élargir ce qui est fonctionnel dans les différents réseaux PSEA, d'établir SOP pour voir comment recevoir les plaintes et établir un système de communication sécurisant afin de protéger les vraies victimes, il y a des cas imaginatifs qui nécessite une attention particulière cependant, un appui du coordonnateur sera important pour la gestion des cas.

Point d'action : Discuter avec le cluster protection sur la capacité de la gestion de la ligne verte à l'absence du coordonnateur PSEA.

3. Formulaire standard de plainte, validation et partage

Le groupe de travail a discuté sur le formulaire standard de plainte. Le document n'a pas été validé par le groupe de travail, à la suite d'une courte discussion sur des points relatifs aux questionnaires, les membres sont convenus de se donner plus de temps pour commentaire.

Point d'action : Partager la version finale du formulaire au GTP pour contribution

4. Sensibilisation sur la PSEA à l'occasion de la journée internationale de la femme

Afin de sensibiliser la population sur la PSEA, il y a eu une discussion avec la fondation Grand Cœur, dans les échanges, OIM a souligné la nécessité de l'intégration de PSEA à l'occasion de la journée internationale de la femme, il se révèle que cette journée se focalise dans la région de Borkou pour les festivités et c'est difficile de se joindre à eux pour la sensibilisation.

Point d'action : Elaborer les dépliants et se mettre d'accord sur le message clé pour le partage.